

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

Président : Mr GENAY François

Présents : -Mmes HEDDOUD Hélène - DIDIER Alexandra - WELSCH Nathalie -WEDERHAKE Julie

Mrs GENAY François – FRENOT Gérard – PERRIN François - COINTIN Grégory -

Absent excusé : M. GASSMANN Yves

Secrétaire : Mme HEDDOUD Hélène

Délibération n° 01-2026 : **Modification de la toiture la salle la Guérite**

Suite aux désordres constatés sur la toiture de la salle « La Guérite » et aux différentes réunions avec les assurances et experts, il en ressort que les désordres constatés ne peuvent pas entrer dans la garantie décennale.

Il y a lieu d'apporter des modifications sur la noue afin que ces désordres ne se reproduisent plus.

Après présentation par le Maire des 2 devis suivants :

- SAS VOSGES CHARPENTE pour un montant de 2 100.00 € TTC
- SARL HACHAIR pour un montant de 1 680.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient à l'unanimité le devis le mieux disant établi par la SARL HACHAIR de Bertrichamps.